Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ambassade de France au Maroc

Service de Presse et de communication

Visite au Maroc d'une délégation sénatoriale du groupe d'amitié France-Maroc

1er au 5 mai 2013

Dossier de presse

****

Composition de la délégation sénatoriale :

- M. Christian CAMBON, sénateur, président du groupe d'amitié France-Maroc
- Mme Isabelle PASQUET, sénatrice
- M. Jackie PIERRE, sénateur,
- M. Jean-Claude PEYRONNET, sénateur
- M. Hervé MARSEILLE, sénateur

DEPECHES MAP

02/05/2013 **23:36**

Maroc-France-Parlement

Entretiens maroco-français des moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions législatives

Rabat, 02 mai 2013 -(MAP)- Le président de la Chambre des représentants, Karim Ghellab, s'est entretenu, jeudi à Rabat, avec le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français, Christian Cambon, actuellement en visite au Maroc à la tête d'une importante délégation du Sénat, des moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions législatives.

Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, les moyens à même de consolider la coopération entre les deux pays et les deux institutions législatives, et examiné des questions d'intérêt commun, notamment la situation sécuritaire au Mali, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Tout en réitérant l'attachement du Royaume aux valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté d'expression, M. Ghellab a informé, à cette occasion, la délégation

parlementaire française des réformes engagées par le Maroc ces dernières années, des nouvelles prérogatives du parlement marocain en matière de législation, de contrô le et de diplomatie parlementaire, ainsi que des atouts qu'offre le Maroc dans le domaine de l'investissement.

Il a également passé en revue les derniers développement de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, se félicitant du grand succès enregistré à ce sujet au niveau de l'ONU, grâce à la mobilisation de l'ensemble des composantes de la société marocaine, tout en saluant le soutien de la France à la cause nationale et au projet marocain d'autonomie dans les provinces du sud du Royaume.

Le président de la Chambre des représentants a assuré que le forum parlementaire maroco-français, dont l'organisation est prévue avant la fin de cette année, donnera une forte impulsion aux relations parlementaires.

De son côté, M. Cambon s'est réjoui des réformes initiées par le Maroc, ajoutant que cette visite contribuera à approfondir les relations de coopération entre les deux pays dans différents domaines et à renforcer le dialogue entre les parlements marocain et français.

Lors de son séjour au Maroc, a-t-il précisé, la délégation parlementaire française prendra connaissance de certains projets de développement, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables et des eaux.

Pour ce qui est de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, M. Cambon a réitéré le soutien de son pays au Maroc et au projet d'autonomie pour le règlement du conflit artificiel du Sahara marocain, rappelant que la visite entamée par une délégation du Sénat français dans les provinces du sud, il y a trois ans, lui a permis de constater de visu les progrès réalisés, grâce aux différents projets de développement lancés dans ces provinces.

02/05/2013 **21:18**

Maroc-France-parlement

Le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français se félicite de la solidité des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays

abat, 02 mai 2013 (MAP) - Le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français, Christian Cambon, actuellement en visite au Royaume à la tête d'une délégation du Sénat, s'est félicité jeudi à Rabat de la solidité des relations de coopération et de partenariat entre le Maroc et la France.

Lors d'un entretien avec le président de la Chambre des conseillers, Mohamed Cheikh Biadillah, M. Cambon a mis en avant l'importance de la diplomatie parlementaire en matière de consolidation des relations entre les deux pays en vue d'englober les différents domaines, indique un communiqué de la Chambre des conseillers, ajoutant que le sénateur français a salué les réformes profondes et courageuses initiées par le Royaume à tous les niveaux et dans un climat empreint de stabilité et de quiétude.

M. Cambon a salué également les efforts déployés au niveau des Nations Unies en vue de parvenir à une solution à la question du Sahara, réitérant l'appui de son pays à la proposition marocaine d'autonomie dans les provinces du sud, qu'il a qualifiée de proposition judicieuse et sérieuse et d'une base pour une solution définitive au différend du Sahara, ajoute le communiqué.

De son côté, M. Biadillah a évoqué les tentatives des ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc visant à instrumentaliser le dossier des droits de l'Homme, à mobiliser les jeunes dans des manifestations et à mener des campagnes mensongères à chaque fois que la question du Sahara marocain est au centre d'une réunion que se soit au Maroc ou à l'étranger.

Il a également informé M. Cambon des derniers développements qu'a connus la question du Sahara, rappelant l'importance de la proposition d'autonomie présentée par le Royaume en tant que solution politique, juste et permanente au conflit artificiel autour du Sahara, mettant en exergue le processus de développement initié dans les provinces du sud.

Le président de la Chambre des conseillers a en outre évoqué la situation sécuritaire préoccupante dans la région du Sahel et du Sahara et ses répercussions sur toute la région, en raison de la prolifération des activités des groupes terroristes financées par le crime transfrontalier et les trafics de drogue, d'êtres humains et d'armes.

M. Biadillah a aussi rappelé la profondeur des relations d'amitié et de partenariat distinguées entre le Maroc et la France, soulignant le rôle dévolu aux parlementaires des deux parties pour renforcer les relations entre les deux pays et les deux peuples amis.

30/04/2013 **09:47**
France-Maroc-ONU-Sahara **(audio)**
Mandat de la MINURSO: Un sénateur français salue une résolution qui va dans "le bon sens"

Paris, 30 avril 2013 -(MAP)- Le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français, Christian Cambon, s'est félicité de l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la MINURSO sans modification, qui va dans "le bon sens", plus à même de favoriser une solution à la question du Sahara par rapport au projet initial rejeté par le Maroc.

"Je pense qu'on est revenu dans la logique et le bon sens d'une résolution modérée qui fait allusion au respect des droits de l'homme, au Sahara et dans les camps de Tindouf. C'est satisfaisant par rapport à l'initiative qui avait été prise de manière isolée par nos amis Américains", a-t-il confié à la MAP.

M. Cambon, bien au fait des "progrès" accomplis par le Maroc en matière des droits de l'homme y compris dans les provinces du sud, un effort reconnu d'ailleurs dans la nouvelle

résolution, a souligné que la France avait été "très surprise" par une telle initiative visant à inclure dans le renouvellement du mandat de la MINURSO, "un paramètre relatif aux droits de l'Homme", chose qu'"elle a fait savoir par la voix de son ministre des Affaires étrangères à son homologue américain".

"Nous considérions que des initiatives non concertées notamment au sein du groupe des Amis du Sahara n'était pas la meilleure façon pour avancer" sur ce dossier, a affirmé le sénateur français qui se réjouit du retrait de la proposition américaine après "la forte réaction marocaine".

"Nous sommes satisfaits de revenir à une situation plus favorable à l'émergence d'une solution", a ajouté le sénateur français, convaincu que "les déclarations intempestives ou en tout cas non concertées ne peuvent qu'apporter de l'eau au moulin de ceux qui veulent que le Sahara devienne un conflit de niveau international".

Sur le rôle de l'Algérie, interpellée par la nouvelle résolution à s'investir de manière constructive dans le règlement de ce dossier, M. Cambon retient que le souci des droits de l'homme doit être mis en oeuvre de part et d'autre, ce qui sollicite "l'agrément et le soutien" de l'Algérie pour ce qui concerne les camps de Tindouf, en tant que pays hôte.

Pour ce qui est du Maroc, où il avait déjà conduit il y a trois ans une délégation de sénateurs français pour une visite d'information dans les provinces du sud, M. Cambon constate que les autorités ont fait "un certain nombre de pas et d'efforts conséquents", citant notamment les procès qui ont eu lieu après les événements malheureux de Laâyoune, "sous le regard d'observateurs internationaux".

Au-delà de l'aspect des droits de l'Homme, M. Cambon retient également une véritable dynamique de développement économique et social dans les provinces du Sud, sans manquer de souligner la pertinence du plan d'autonomie marocain, soutenu par la France, pour le règlement de la question du Sahara.

"Nous avions constaté qu'il y avait de véritables éléments de développement apporté à la population locale, à Laâyoune comme à Dakhla. Nous avons été impressionnés par le travail qui a été fait en matière d'équipement, d'infrastructure hospitalière, de formation, de traitement des eaux", a-t-il dit.

"Nos amis marocains auraient intérêt à mieux faire connaître leurs réalisations et la situation réelle sur le terrain qui doit s'apprécier à sa juste mesure. Moi j'ai vu cette réalité et il faut pouvoir en témoigner", a-t-il conclu.

30/04/2013 **08:58**

France-Maroc-Parlement

Une délégation de sénateurs français au Maroc pour s'informer de l'avancement des projets des énergies renouvelables

Paris, 30 avr. 2013 (MAP) - Une délégation de sénateurs français, toutes sensibilités confondues, est attendue mercredi au Maroc pour une visite de cinq jours, destinée à s'informer de l'avancement des projets lancés par le Royaume pour le développement des énergies renouvelables, a annoncé à la MAP le chef de la mission, le sénateur Christian Cambon.

"C'est une grande joie de partir de nouveau en mission officielle au Maroc. Nous avons souhaité donné un contenu concret à ce déplacement, puisqu'il sera orienté vers les énergies nouvelles, notamment solaire", a souligné M. Cambon, également président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français.

Les sénateurs, dont également Hervé Marseille, Isabelle Pasquet, Jean-Jacques Peyronnet et Jackie Pierre, devront notamment visiter le projet emblématique du plan solaire national, à savoir la centrale solaire de Ouarzazate.

Ce déplacement est également axé sur les enjeux d'approvisionnement en eau, une thématique "particulièrement chère" au sénateur Cambon eu égard à ses responsabilités en matière de distribution de l'eau en île de France (région parisienne).

"Le problème de l'eau tend d'être réglé au Maroc, de gros efforts ont été fait mais il reste encore un bout de chemin à parcourir", a-t-il constaté.

Outre les responsables en charge de l'environnement, les membres de la délégation auront, en marge de ce déplacement, des entretiens à Rabat avec les présidents des chambres des représentants et des conseillers, Karim Ghellab et Mohamed Cheikh Biadillah, ainsi qu'avec le ministre de l'Intérieur, Mohand Laenser.

"Nous aurons notamment l'occasion de nous entretenir des derniers développements" de la question du Sahara et de ses enjeux pour la construction maghrébine et la stabilité de la région, sur fond de la montée du risque terroriste au Sahel, a indiqué M. Cambon.

"Il y a un véritable intérêt à ce que les pays du Maghreb trouvent la voie de l'Union pour assurer un meilleur développement", a insisté le sénateur français qui rappelle que le non-Maghreb coûte entre 2 et 3 pc du PIB au Maroc et l'Algérie.

Dans ce contexte, il se dit "persuadé qu'un jour ou l'autre, la difficulté de construire l'Union du Maghreb l'emportera sur ce conflit et qu'une solution sera trouvée", notant que la France, qui soutient le plan d'autonomie marocain, "doit tout faire pour faciliter ces contacts".

M. Cambon avait déjà conduit il y a trois ans une mission similaire dans les provinces du sud, ce qui a permis, dit-il, aux membres de sa délégation de constater de visu les efforts des

autorités marocaines en faveur du développement local, notamment à Laayoune et à Dakhla.

"Nous avons été impressionnés par le travail qui a été fait en matière d'équipement, d'infrastructure hospitalière, de formation, de traitement des eaux ", a-t-il affirmé.

Ces déplacements interviennent dans le cadre d'une série de visites d'information sur les projets de développement au Maroc, à l'initiative du groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc.

Créé en 1963, ce groupe est l'un des plus anciens du Sénat français et des plus nombreux, puisqu'il comprend près de 80 membres.

"Son histoire, sa composition et ses activités illustrent parfaitement l'ancienneté et la qualité des relations franco-marocaines auxquelles il participe pleinement par ses activités et initiatives", assure-t-on auprès du groupe.

Le Sénat français comprend actuellement 78 groupes interparlementaires d'amitié le liant aux institutions politiques et parlementaires de 184 Etats.

Instruments privilégiés de la coopération bilatérale entre les Parlements, ces groupes sont devenus des "acteurs de premier ordre de la diplomatie parlementaire".

PRESSE FRANCOPHONE

Le Matin du Sahara du 4 et 5 mai 2013

Cependant, cette progression est | âgés de 15 à 24 ans (19,5%) et chez | vées en milieu urbain, parmi les | tiques» arrivent au deuxième rang | Samir Benmalek

Coopération parlementaire

Une délégation de sénateurs français en visite dans le Royaume

Une délégation de sénateurs français est actuellement en visite officielle au Maroc. Placée sous le signe des énergies renouvelables et de l'eau, cette visite a pour objectif d'informer de l'avancement des projets lancés par le Maroc dans ce domaine.

Quelques semaines après la visite d'État du Président de la République de France, une importante délégation de sénateurs français, de différentes tendances politiques, est actuellement en déplacement officiel au Maroc. Une visite qui s'inscrit dans le cadre des relations qu'entretient le Sénat français avec la Chambre des conseillers. Conduite par Christian Cambon, président du groupe d'amitié France-Maroc, cette délégation comprend d'autres sénateurs, dont Isabelle Pasquer, Jackie Pierre, Jean-Claude Peyronnet et Hervé Marseille.

Cette année, la visite sénatoriale s'articule autour de la double thématique des énergies renouvelables, notamment le solaire et de l'eau. Une thématique de plus en plus discutée et qui «interpelle tous les États», comme l'a souligné le sénateur Christian Cambon. Ainsi, la mission des sénateurs s'est assignée comme objectif de s'informer de l'avancement des projets lancés par le Maroc en matière d'énergies renouvelables ainsi que de s'arrêter sur les enjeux de l'approvisionnement en eau, une question particulièrement chère à Christian Cambon. Sur ce registre, les sénateurs ont eu, jeudi dernier, une série de rencontres avec les différents responsables en charge de ce dossier, à savoir Fouad Douiri, ministre de l'Énergies, des mines et de l'environnement, Mustapha Bakkoury, président du Masen (Agence marocaine pour l'énergie solaire) ainsi que Saïd Zarrou, directeur général de l'Agence pour l'aménagement du site de la lagune de Marchica, et Abdelaâdim El Hafi, Haut Commissaire aux eaux et forêts.

Outre les réunions avec les institutionnels, les sénateurs ont fait le déplacement, vendredi, au sud du Maroc afin de prendre connaissance in situ des projets lancés. À l'ordre du jour figure une visite au complexe d'Ouarzazate qui abrite la centrale thermosolaire. À cela s'ajoute une visite des Khettarats dans la région d'Erfoud. Pour Christian Cambon, «le plus important pour nous est de venir voir ce que le Maroc fait en matière d'énergie solaire, parce qu'il y a des projets qui sont en train de démarrer et qui nous intéressent beaucoup». «Nous voulons voir comment une telle opération est mise en route sur le plan administratif, comment elle est financée et comment elle va rebondir sur l'équation énergétique du Maroc», a-t-il expliqué. Idem pour ce qui passe en matière d'approvisionnement en eau. «Nous sommes ici pour voir les formes traditionnelles et modernisées de l'approvisionnement en eau et tirer des enseignements y compris pour les coopérations que nous voulons développer avec le Maroc en la matière», a souligné le sénateur.

Au chapitre des discussions d'ordre politique, la délégation a eu des entrevues avec Mohand Laenser, ministre de l'Intérieur, durant lesquelles les deux parties ont évoqué les questions d'actualité, notamment celles relatives au Mali et au dossier du Sahara.

La délégation des sénateurs français reçue par M. Biadillah.

Ces mêmes thématiques ont été abordées lors des entretiens qu'a eus le sénateur avec les deux présidents des Chambres du Parlement dans la matinée de jeudi. C'est ainsi que Mohamed Cheikh Biadillah, président de la Chambre des conseillers, a fait le point sur les derniers développements du dossier du Sahara, en mettant l'accent sur «les tentatives des ennemis de l'intégrité territoriale du Maroc visant à instrumentaliser le dossier des droits de l'Homme, à mobiliser les jeunes dans des manifestations et à mener des campagnes mensongères à chaque fois que la question du Sahara marocain est au centre d'une réunion, que se soit au Maroc ou à l'étranger». En outre, Mohamed Cheikh Biadillah a évoqué la situation sécuritaire préoccupante dans la région du Sahel et du Sahara et ses répercussions sur toute la région, en raison de la prolifération des activités des groupes terroristes financées par le crime transfrontalier et les trafics de drogue, d'êtres humains et d'armes. Pour sa part, Karim Ghellab, président de la Chambre des représentants, a informé la délégation parlementaire française des réformes engagées par le Maroc ces dernières années, des nouvelles prérogatives du Parlement marocain en matière de législation, de contrôle et de diplomatie parlementaire. Sur ce volet, le président du groupe d'amitié France-Maroc s'est réjoui des réformes initiées par le Royaume en affichant clairement sa conviction que cette visite contribuera à approfondir les relations de coopération entre les deux pays dans différents domaines et à renforcer le dialogue entre les Parlements marocain et français. D'ailleurs, le sénateur et le président de la Chambre des représentants se sont attelés à la discussion des moyens permettant de consolider la coopération Maroc-France et les deux institutions législatives. ■

Soumaya Bencherki

REPÈRES

- **La visite officielle des sénateurs français au Maroc se déroule du 1er au 5 mai.**
- **La visite est placée sous le signe des énergies renouvelables et l'eau.**
- **La question du Sahara marocain et le dossier du Mali ont été abordés lors des discussions.**

GROUPE INTERPARLEMENTAIRE D'AMITIÉ FRANCE-MAROC

Ce groupe est l'un des groupes les plus anciens et les plus nombreux du sénat français (près de 80 sénateurs). Aujourd'hui, ce groupe interparlementaire est un maillon essentiel de la coopération franco-marocaine. Depuis sa création en 1963, ce groupe d'amitié n'a cessé de multiplier les actions et les initiatives (participation aux colloques, expositions, déplacements).

Précisons que cette visite sénatoriale intervient après deux autres déplacements : durant le premier, qui date de 2005, les sénateurs ont découvert le projet Tanger MED et les logements sociaux d'Oujda. Quant au second, il a eu lieu en 2010 à l'initiative de Mohamed Cheikh Biadiallah. Conduite par Christian Cambon, la délégation s'est rendue aux provinces du Sud.

butions de la région telles qu'elles ont été prévues dans la nouvelle Constitution.

Il insiste, par ailleurs, sur la prise en considération du critère d'efficience pour une organisation territoriale harmonieuse.

Parlement

Plusieurs dossiers au menu de la commission des Affaires étrangères

La commission des Affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des Marocains résidant à l'étranger de la Chambre des représentants a un agenda surbooké.

Le mardi 7 mai, plusieurs dossiers seront discutés par les députés.

En premier lieu, les parlementaires se pencheront sur l'examen de sept projets de loi ayant trait notamment à des conventions et accords internationaux. Les députés débattront également le rapport préparé par le Conseil économique, social et environnemental sur le modèle de développement régional dans les provinces du Sud ainsi que les répercussions de la guerre au Mali et à la région du Sahel et la collision d'un patrouilleur de la Guardia Civil avec une embarcation d'immigrés clandestins.

Partenariat

Engagement pour la promotion de la culture des droits de l'Homme

La commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca institutionnalise davantage ses activités de sensibilisation à la culture des droits de l'Homme.

C'est dans ce sens qu'elle entend signer, le 7 mai prochain, une convention de partenariat sur la promotion des droits de l'Homme en milieu scolaire dans la région. Convention signée avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Chaouia-Ouardigha. Ce partenariat va permettre d'agir à travers les clubs de citoyenneté et des droits de l'Homme installés au sein des établissements scolaires.

Al Bayane du 4 et 5 mai 2013

Samedi 4 - dimanche 5 mai 2013

Entretiens maroco-français

Renforcer la coopération entre les deux institutions législatives

Le président de la Chambre des représentants, Karim Ghellab, s'est entretenu, jeudi à Rabat, avec le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat français, Christian Cambon, actuellement en visite au Maroc à la tête d'une importante délégation du Sénat, des moyens de renforcer la coopération entre les deux institutions législatives.

Les deux parties ont passé en revue, lors de cette rencontre, les moyens à même de consolider la coopération entre les deux pays et les deux institutions législatives, et examiné des questions d'intérêt commun, notamment la situation sécuritaire au Mali, indique un communiqué de la Chambre des représentants. Tout en réitérant l'attachement du Royaume aux valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté d'expression, M. Ghellab a informé, à cette occasion, la délégation parlementaire française des réformes engagées par le Maroc ces dernières années, des nouvelles prérogatives du parlement marocain en matière de législation, de contrôle et de diplomatie parlementaire, ainsi que des atouts qu'offre le Maroc dans le domaine de l'investissement.

Il a également passé en revue les derniers développement de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, se félicitant du grand succès enregistré à ce sujet au niveau de l'ONU, grâce à la mobilisation de l'ensemble des composantes de la société marocaine, tout en saluant le soutien de la France à la cause nationale et au projet marocain d'autonomie dans les provinces du sud du Royaume.

Chambre des représentants a assuré que le forum parlementaire maroco-français, dont l'organisation est prévue avant la fin de cette année, donnera une forte impulsion aux relations parlementaires.

De son côté, M. Cambon s'est réjoui des réformes initiées par le Maroc, ajoutant que cette visite contribuera à approfondir les relations de coopération entre les deux pays dans différents domaines et à renforcer le dialogue entre les parlements marocain et français.

Lors de son séjour au Maroc, a-t-il précisé, la délégation parlementaire française prendra connaissance de certains projets de développement, en particulier dans les domaines des énergies renouvelables et des eaux. Pour ce qui est de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, M. Cambon a réitéré le soutien de son pays au Maroc et au projet d'autonomie pour le règlement du conflit artificiel du Sahara marocain, rappelant que la visite entamée par une délégation du Sénat français dans les provinces du sud, il y a trois ans, lui a permis de constater de visu les progrès réalisés, grâce aux différents projets de développement lancés dans ces provinc-